

nombre de votes pour son parti, dans lequel il subdivisait la population en trois groupes.

Voici ce que les journaux ont fait dire au ministre de l'Agriculture devant un auditoire de Markinch :

La participation du Canada à la guerre, dit M. Gardiner, a subdivisé en trois groupes l'opinion canadienne concernant la meilleure méthode de poursuivre la guerre. Il y a d'abord ceux qui ne veulent rien faire, ensuite, ceux qui veulent tout accomplir et, enfin, un groupe qui tient des deux autres. M. Gardiner croit, a-t-il dit, faire partie du dernier groupe.

Dans la première catégorie se trouvait le parti de la Fédération du C.C. Il a lu plusieurs articles de son programme, mentionnant en particulier l'appel en faveur de la conscription de la richesse pour le temps de la guerre. Le deuxième groupe comprenait le parti dirigé par l'honorable R. J. Manion. Il était opposé à la conscription pour le service à l'étranger, mais non pour la défense du Canada.

Par l'intermédiaire de leur chef, le très honorable W. L. Mackenzie King, les libéraux avaient déjà défini leur attitude: pas de conscription des hommes et pas de conscription directe de la richesse, mais des hommes et des fonds pour la poursuite de la guerre.

Telle était son attitude en 1940. Après tous les changements qui se sont produits, est-il exact que l'attitude isolationniste qui était celle de certains ministres avant l'ouverture des hostilités caractérise encore le Gouvernement? Examinons sa conduite au cours des dernières années. Mais d'abord, considérons sa façon d'agir dans le domaine des ressources en hommes. Elle a été la façon d'agir d'un gouvernement qui a été forcé de prendre des décisions de jour en jour et de semaine en semaine sur la question du capital humain. Les directives qu'a reçues le pays ont été des directives fondées sur l'opportunisme politique. Vous aurez beau le nier, les faits indiquent qu'il y a eu temporisation quant à l'étude du problème des ressources en hommes. Je reconnais franchement l'envergure de l'apport matériel fourni par le Canada. Nous avons raison d'être fiers de notre effort en ce qui regarde la marine, l'aviation et la production des munitions, mais quant aux ressources en hommes pour le service outre-mer, le Gouvernement n'a manifesté ni précision ni vigueur dynamique. Son attitude a simplement consisté à avancer pas à pas, et quand il était contraint de le faire. Le problème des ressources humaines a été traité sans méthode, au hasard et d'une façon peu digne d'hommes d'Etat. On a accompli un bel effort de guerre sous d'autres rapports, mais en ce qui concerne nos ressources en hommes, le Gouvernement a constamment retardé l'adoption de tout système de service sélectif national. Il en est résulté un affaïssement général du moral au pays. Quand le premier ministre est venu [M. Diefenbaker.]

dire au Parlement que lui et son cabinet avaient été entravés par les promesses qu'ils avaient faites, nous les avons appuyés devant la population en lui demandant de voter dans l'affirmative lors de la tenue du plébiscite. Nous avons parlé en public et à la radio et tous nous avons réclamé que le premier ministre et son cabinet soient libérés de leurs engagements. Qu'obtiendrons-nous maintenant? Si j'ai bien compris le ministre de l'Agriculture, il a exprimé l'avis que rien ne se fera à cet égard, ni maintenant ni prochainement.

En 1940, il y a déjà deux ans, quand l'avenir était sombre et menaçant, la Chambre a été saisie pour la première fois du bill sur la mobilisation des ressources nationales. En deux jours la mesure a été adoptée. Il fallait faire vite; le Gouvernement était décidé à agir sans délai. Qu'est-il résulté de cette détermination? Nous avons eu d'abord l'inscription nationale en vue de nous assurer de l'importance de nos ressources humaines et de les mobiliser, de déterminer la compétence et le talent de chaque citoyen canadien. La mesure est restée lettre morte, sauf en ce qui concerne l'appel d'hommes sous le régime du plan d'instruction de trente jours. Ce plan constituait le deuxième pas et je me souviens fort bien des arguments que ce côté-ci de la Chambre a présentés contre ce plan. Il comportait ainsi que l'expérience l'a révélé de folles dépenses, du gaspillage et des efforts sans résultat. Nombre de jeunes gens appelés sous le régime de ce plan sont retournés dans leurs foyers après leur période d'instruction; ils y sont encore et pour le pays leur entraînement est censé terminé.

Puis vint le service de quatre mois qui fut finalement prolongé pour durer jusqu'à la fin de la guerre. J'affirme que ce régime est injuste et injustifiable. On a fixé des contingents, en se basant non pas sur la population ou sur le nombre d'hommes disponibles, mais sur des raisons absolument injustifiables. On parle beaucoup d'unité nationale, mais il n'est pas possible d'édifier l'unité nationale si on ne la fonde pas sur l'égalité de service entre les provinces et entre les divers éléments de chaque province.

Dans l'Ouest, comme dans d'autres parties du Canada, des groupes considérables d'individus ont pu, en alléguant des objections de conscience, éviter de donner à notre pays un service égal ou du moins semblable à celui qui a été donné par les hommes appelés dans l'armée. On s'est contenté de leur demander d'aller passer trois ou quatre mois aux frais de Sa Majesté dans des parcs où ils ont gagné